

et au développement de son commerce international. Mon collègue de Ceylan a fait preuve de clairvoyance, en affirmant :

La vraie solution découlera d'une action internationale qui permettra aux pays insuffisamment développés d'avoir des revenus plus élevés tirés de leurs propres fonds et de les maintenir à un niveau raisonnable.

Cette phrase "le développement du commerce international" est bien simple, mais les échanges commerciaux engendrent des problèmes graves, et toute nation commerciale ne le sait que trop. Sans son commerce le Canada ne pourrait maintenir ses normes de vie actuelles ni les améliorer.

En septembre 1958, à la Conférence commerciale et économique du Commonwealth, réunie à Montréal, les délégués ont étudié longuement la question des échanges commerciaux. Dans son rapport final, la Conférence a confirmé l'objectif commun d'échanges et de paiements plus libres, admettant ainsi la nécessité d'un relèvement du niveau des échanges, sans lequel les pays (et surtout les pays insuffisamment développés) ne pourront améliorer leurs normes d'existence.

L'univers sait aujourd'hui par expérience que des ententes bilatérales aboutissent souvent à des impasses et entravent l'expansion du commerce mondial.

#### **Institutions pour le commerce multilatéral**

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et le Fonds monétaire international ont contribué à l'abaissement des barrières érigées autrefois par des accords étroits et paralysants. Le Canada a appuyé de toute son autorité le GATT et le Fonds et y a pris une part active. Par leur adhésion à ces institutions, les pays signataires s'engagent à renoncer à toute mesure discriminatoire dans le domaine commercial, puisque le GATT et le Fonds monétaire visent à la convertibilité des monnaies et à l'abolition des obstacles aux échanges commerciaux.

Après la seconde guerre mondiale, de graves difficultés dans les échanges de devises étrangères ont entravé pendant longtemps le succès du système multilatéral d'échanges. Mais depuis quelque temps, avec l'amélioration de la conjoncture économique et financière, surtout en Europe, on a constaté des progrès marquants.

Nous nous réjouissons sans doute de ces progrès, mais il nous faut encore nous méfier du "dumping" de produits de base et de la répartition de biens subventionnés au détriment des autres pays producteurs dont le commerce dépend des prix établis sur le marché mondial. Nous avons pu constater au cours des années dernières les conséquences désastreuses qu'entraîne pour l'économie des producteurs primaires le dumping du blé, du coton, de l'étain et de l'aluminium.

..... Généralement, la Deuxième Commission a pour rôle d'étudier le problème des produits de consommation et de formuler ensuite des recommandations. Mais les Nations Unies ont leurs propres institutions qui analysent les problèmes posés par des produits donnés. La délégation du Canada pense que l'Assemblée ne constitue pas l'endroit idéal pour l'examen des questions soulevées par des produits particuliers; nous espérons qu'on ne demandera pas l'étude de produits particuliers dans cette enceinte; en cas contraire, les représentants de mon pays aborderont cette étude sous l'angle que je viens d'exposer; mais nous